

Contact

Information - Inscription

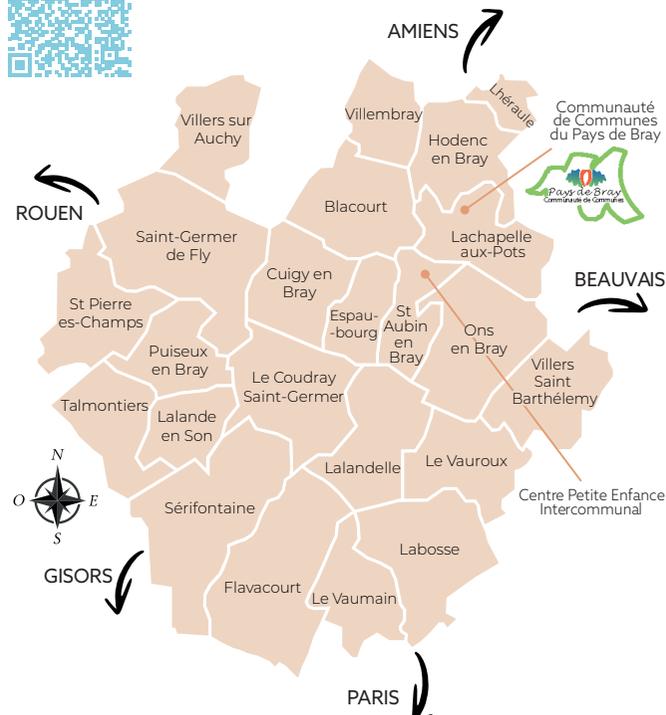
Centre Petite Enfance Intercommunal

Les Fontainettes - 3 chemin des Sables
60650 Saint-Aubin-en-Bray
03 44 79 08 48 ou vrousseau@cc-paysdebray.fr
Site : www.cc-paysdebray.com

Permanence téléphonique

au 03 44 79 08 48
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Espace Famille : (Logiciel inoé - flashez le QR-code)



Communauté de Communes du Pays de Bray
2 rue d'Hodenc BP 8 - 60650 Lachapelle-aux-Pots
Tél. : 03 44 81 35 20
Mail : contact@cc-paysdebray.fr
Site : www.cc-paysdebray.com

Centre Petite Enfance Intercommunal



Crèche

les P'tits Potiers

et

Relais Petite Enfance

les Petits Petons



Un protocole allaitement est instauré au sein de la structure, ce qui permet à l'enfant de poursuivre son alimentation avec du lait maternel.

Un relais se fait ensuite avec des petits pots divers et variés et à partir de 4 mois, nous proposons une alimentation Bio adaptée à l'âge de chaque enfant, avec notre partenaire ANSAMBLE, pour le déjeuner ainsi que le goûter.



Au quotidien, des activités sont mises en place par les professionnels pour les enfants afin de satisfaire leurs besoins de se développer, de créer, de grandir et de s'épanouir chacun à son rythme.



Le tarif de cette prise en charge dans notre crèche est calculé en fonction des ressources familiales déclarées à la CAF de l'année N-2 et du nombre d'enfants à charge.

« La Communauté de Communes du Pays Bray propose un lieu d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges dédié à la petite enfance.

Créé en 2014, le Centre Petite Enfance intercommunal est la volonté commune de favoriser le choix et l'accès aux différents modes d'accueil des tout-petits pour les parents et futurs parents des 23 communes du territoire.

Avec la crèche et le Relais Petite Enfance, les parents, assistantes maternelles agréées et enfants trouveront dans ce lieu animé par des professionnels de la petite enfance une réponse à leurs besoins. »

Jean-Michel DUDA

Président
Communauté de Communes du Pays de Bray



Centre Petite Enfance Intercommunal



Une structure dédiée à la Petite Enfance

Construite selon les exigences de la Haute Qualité Environnementale, sur une surface de 693 m².

Gérée par la Communauté de Communes du Pays de Bray, subventionnée en partenariat avec la CAF et la MSA.

L'établissement propose deux pôles :



Crèche les P'tits Potiers et Relais Petite Enfance les Petits Petons

Composés chacun de professionnels qualifiés de la petite enfance.



Relais Petite Enfance (RPE) Les Petits Petons

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit et agréé par la CAF. Il est proposé aux familles et aux assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Les missions du RPE sont :

- Informer, orienter et accompagner les familles et les professionnelles de la petite enfance sur les différents modes d'accueil du jeune enfant sur le territoire et sur le droit du travail ;
- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles par la formation en continue ;
- Promouvoir le métier d'assistante maternelle et susciter la vocation ;
- Proposer des activités pédagogiques et/ou ludiques réalisées avec les enfants et à reproduire au domicile des professionnelles de la petite enfance ;
- Sur inscription : proposer des ateliers gratuits dans les communes ou au Centre Petite Enfance.



Crèche Les P'tits Potiers

La crèche accueille vos enfants âgés de 2 mois et demis à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'accueillir sur toutes les petites tranches horaires.

Cadencé par une fermeture estivale de 3 semaines en août et une fermeture hivernale d'une semaine entre Noël et l'An.

Une équipe composée :

- d'une infirmière puéricultrice (Responsable de la Structure)
- d'une éducatrice de jeunes enfants ;
- de 4 auxiliaires de puériculture
- de 6 CAP AEPE ;
- d'1 secrétaire
- de 2 agents d'entretien et de restauration ;
- et d'un-e apprenti-e CAP AEPE

Le bien-être de l'enfant est au cœur de l'accompagnement avec une équipe à l'écoute des besoins des enfants et de leur famille.

Pendant l'accueil, une fois par mois environ un suivi médical de votre enfant est réalisé par le médecin référent de la structure et de l'infirmière de puériculture.

